

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Prolongement du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse : une décision chaudement accueillie par le milieu des affaires québécois**

**Québec, le 29 mars 2006** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) applaudit la décision du gouvernement du Québec de prolonger la durée du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse de deux autres années, soit jusqu'en 2009.

« Toute initiative basée sur l'émulation et la saine compétition, tel le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, amène des niveaux de dépassement permettant à l'individu de grandir, de s'améliorer et d'avoir une bonne estime de soi », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. « C'est pourquoi, comme nous l'avons souligné dans notre vision économique *Pour un Québec gagnant*, en encourageant les bâtisseurs de demain à s'intéresser aujourd'hui au défi de l'entrepreneuriat – ce dernier reposant sur les nobles valeurs que sont l'action, le leadership, l'autonomie, le sens des responsabilités, la solidarité et la créativité – nous assurerons le transfert intergénérationnel des entreprises québécoises et nous continuerons à faire grandir notre richesse entrepreneuriale, véritable pierre angulaire de notre prospérité économique », d'ajouter Françoise Bertrand.

Signataire de la récente *Déclaration pour un Québec entrepreneurial*, la FCCQ rappelle que la promotion de la liberté d'entreprendre s'inscrit au cœur de sa mission depuis près de 100 ans. De plus, chaque année à l'occasion des Mercuriades – le concours soulignant l'excellence des entreprises québécoises – la FCCQ décerne le mérite *Promotion de l'entrepreneuriat* à une personnalité qui s'est illustrée au cours de sa carrière par son engagement à faire la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240  
Cell. : (514) 953-5188